

Nouvelle AOC pour les Côtes de Bordeaux

■ Le Comité national des vins, eaux-de-vie et autres boissons alcoolisées de l'INAO (l'Institut national de l'origine et de la qualité), a approuvé le projet de cahier des charges d'une nouvelle AOC Côtes de Bordeaux, d'après un communiqué publié lundi. Elle regroupe les actuelles AOC premières Côtes de Blaye, Premières Côtes de Bordeaux, Côtes de Castillon et Bordeaux Côtes de Francs. 9